REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

20 (Haute Corse)

Nombre de conseillers

- en exercice

- présents

- votants

- absents

- exclus

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de

PRATO DI GIOVELLINA

Séance du

06 octobre 2020

L'an deux mille vingt, le mardi 06 octobre 2020 à 17 heures

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre NASICA, Maire de la commune.

Etaient présents: - Jean COLONNA

- Chantal FRATACCI
- Josette GRAZIANI - Joseph NASICA
- Jean-Marc MANUEL

délibération, correspond à 15ha 41a 32ca

- Pierre NASICA

- Sébastien ROLLES

Absents: néant

Le Maire expose:

Madame Josette GRAZIANI a été nommée secrétaire Date de convocation :

> Le Maire fait part au conseil municipal de la demande de Madame Gaëlle GRAZIANI qui souhaite louer des terrains communaux, afin de les utiliser pour son élevage.

La surface des parcelles demandées, et dont la liste est jointe à la

Conformément DDTM/SEA/FR/2B-2019-08-09-001en date du 09 août

2019, constatant l'indice des fermages et sa variation pour l'année 2019, la valeur locative de maquis, applicable pour la zone considérée (région de montagne au-dessus de 450m d'altitude), est comprise dans

Le maire propose au conseil d'adopter la valeur minimale de 12.08 €

OBJET

Location de terrains communaux à Mme Gaëlle GRAZIANI

30 septembre 2020

VOTE

Pour:

6

0

Contre:

0

Abstention: 1

Il sera établi et signé par le maire, un bail à ferme d'une durée de neuf ans, reconductible, entre la commune de Prato di Giovellina et Madame Gaëlle GRAZIANI.

une fourchette de 12.08 à 48.38 euros par Ha et par an.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'accepter de louer les parcelles listées à Madame Gëlle GRAZIANI au prix de 12.08 € l'Ha par an soit 186.20 €.

Mme Josette GRAZIANI, tante de la bénéficiare de ce bail, ne prend pas part au vote

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

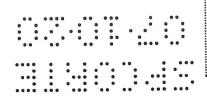
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous – préfecture de CORTE

Le 7 octobre 2020

et publication, affichage ou notification

Du 6 octobre 2020





Annexe délibératin N°06-10-2020-5

TERRAINS COMMUNAUX PRATO DI GIOVELLINA LOUES A Mme GRAZIANI

SECTION	N° CAD	LIEU DIT		SURFACE		
			НА	Α	CA	
Α	323	VALLO	11	55	60	
Α	324	VALLO	1	58	22	
Α	567	CIMA TONDA	2	27	50	
TOTAL			15	41	32	

